

**Objectifs :**

Utiliser en sécurité un harnais antichute, de façon occasionnelle ou régulière.

**Public concerné et prérequis :**

Toute personne utilisant un harnais pour des accès et travaux en hauteur.

Être apte médicalement

Maîtriser le socle commun de connaissance et de compétence

Maîtriser le socle commun de connaissances et de compétences

**Qualification des intervenants :**

Formation animée par un consultant spécialisé

**Moyens pédagogiques et techniques :**

Vidéo-projecteur, Paper-board,

Evaluation au début de la formation sur les attentes

Théorie, Mises en situation, Cas Pratiques

Exercices

Support de cours envoyé par mail

**Durée, effectifs :**

7 heures.

11 stagiaires.

**Programme :**

Contexte règlementaire et législatif des travaux en hauteur

Statistiques nationales

Définition des chutes de hauteur selon le code du travail

Définition du travail en hauteur (décret 2004-924)

Obligations des employeurs et des salariés (Loi 91-1414)

Droit d'alerte et droit de retrait

Définition du plan de prévention

Réglementations spécifiques E.P.I., échelles-escabeaux, échafaudages

Equipements de protection collective contre les chutes

Garde-corps

Filets

P.E.M.P.

Equipements de protection individuelle contre les chutes

Définition des 3 catégories d'E.P.I.

Arrêté du 19 mars 1993

Définition des 3 principes : force de choc, facteur de chute, tirant d'air

E.P.I. contre les chutes : description et normes

Pratique – 0,5 jour

Séquence 1 : Port du harnais

Contrôler les E.P.I. avant utilisation en reconnaissant les causes nécessitant une mise au rebut.

Mettre en place le harnais en respectant les réglages et fixations définis par le fabricant.

Se déplacer sur une ligne de vie temporaire ou à demeure en utilisant une longe double antichute.

Installer des anneaux de sangles EN795-B en réalisant le nœud de Prussik.

**Modalités d'évaluation des acquis :**

Evaluation tout au long de la formation

Evaluation en fin de formation sur l'atteinte des objectifs

Evaluation à froid de 15 jours à 2 mois après la fin de la formation

**Sanction visée :**

Une attestation de stage sera remise à chaque participant.

**Matériel nécessaire pour suivre la formation :**

**Délais moyens pour accéder à la formation :**

Inscription au plus tard 15 jours avant le démarrage de l'action

**Accessibilité aux personnes à mobilité réduite : Oui**

OUI

**Tarif :**

230,00 €

**Taux de satisfaction de la formation :**

88.58